

Modèle du Billet

N° 1	Série A	
25 fr.	ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE	5 tara
BON DU TRÉSOR		
Arrêté du 30 septembre 1872		
<i>vingt-cinq francs</i>		
Émis le		1872
Le Trésorier-Payeur	Le Commandant Commissaire de la République	L'Ordonnateur
Série A	N° 1	

Modèle du Talon

Série A	N° 1
Établissements français de l'Océanie	
BON DU TRÉSOR	
<i>De vingt-cinq francs</i>	
Émis le 1872	
Le Trésorier-Payeur	
L'Ordonnateur	
Le Com ^e Cr ^e de la République	

N° 208. — ARRÊTÉ du 30 septembre 1873 autorisant le versement à la caisse de réserve d'une somme de 118,384 fr. 64 c.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société,

Vu les articles 98, 117 et 108 du décret du 26 septembre 1855 sur le service financier aux colonies ;

Sur le rapport de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,